



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°295

Conseil exécutif – présentiel et visioconférence
Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 2022

Le secrétariat général

Diffusion : conseil exécutif, haut conseil, chargés de mission, présidences et secrétariats de ligue, membres d'honneur, professionnels

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance des 03 et 04 décembre 2022.

Membres du conseil exécutif : Audrey Baron, Sylvain Benaïn, Gilles Castillon, Agnès Chacun, Malice Devergies (visioconférence), Sarah Grammatyka, Henri Guermont (visioconférence), Jules Harduin, Alexandre Huvet (visioconférence), Julien Laffay, Franck Laurent, Laurence Le Couëdic, Mathieu Marie, Béatrice Panizza, Yohan Penel

Assistent : Jérôme Careil (directeur technique national), Lionel Grenouillet, Yann Mary (directeur des partenariats), Martine Robert (directrice de la performance sociale – présente le samedi), Eric Salanoubat (directeur général), Thierry Soler (directeur de la performance – présent le samedi), Paul-André Tramier (responsable de la commission éthique et déontologie, visioconférence le dimanche)

Excusés : Cyrille Berton, Roland Boigeol, Eric Charnier, Pascal Couvineau, Julie Grall, Nathalie Huet, Capucine Parot

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	0/ Validation du RDI du conseil exécutif du mercredi 29 juin 2022	
Administration & Animation d'équipe	<p style="text-align: right;"><i>Mathieu MARIE, secrétaire général adjoint</i></p> <p>Vote n°1 : validation du RDI du conseil exécutif du mercredi 29 juin 2022</p> <p>Résultat du vote : 13 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>Le RDI du conseil exécutif du mercredi 29 juin 2022 est validé à l'unanimité.</p>	0_Projet_RDI_Cex_220629.pdf
	1/ Informations générales	
Direction générale	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Des enjeux multiples et de différents ordres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En France : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Les évolutions climatiques et leurs conséquences sur leur quotidien, notamment sur les questions énergétiques ◦ Le climat social lié à la hausse des prix et à la quête du plein emploi ◦ Des enjeux sanitaires (COVID-19, vieillissement de la population, ...) ◦ L'égalité des chances • Pour le badminton français <ul style="list-style-type: none"> ◦ Soutenir la relance post-covid des pratiques ◦ Accompagner les clubs dans leur structuration ◦ Activer de nouveaux leviers de mobilisation et de fidélisation bénévole ◦ Faire changer le regard de la société française sur le badminton en valorisant ses contributions positives ◦ Elever structurellement le niveau du badminton français ◦ Renforcer les ressources de la FFBaD et des ligues ◦ Contribuer à la réussite des JOP 2024 dans ses dimensions (organisation, performance, fête, héritage) ◦ Être acteur des dispositifs éducatifs <p>Des jalons pour la saison 2022-2023 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de l'approche « haute performance » • Lancement de la fondation et rayonnement de la performance sociale du badminton • Réformes du secteur vie sportive • Basculer sur le nouveau cycle des Yonex IFB et faire monter en puissance les Mondiaux 2025 • Lancement du nouveau site Internet • Réforme des textes fédéraux • Mise en place de la nouvelle mouture du dialogue de gestion • Activation de la dynamique Paris 2024 • Evolution du pilotage financier • Avancement du projet « Maison du Badminton » • Intégration progressive des disciplines associées • Montée en puissance du centre de formation des apprentis • Une nouvelle organisation interne, en plus des conseils exécutifs : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Réunions entre le président et chaque secteur ◦ Des temps d'échange entre les secteurs ◦ Des réunions internes aux secteurs entre élus et professionnels, entre responsables et entre les acteurs des secteurs <p>Politique nationale du sport :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un budget en augmentation de 35 à 40 % dans le projet de loi des finances 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Renouveau de l'opération Pass'Sport • Plan « 5 000 équipements de proximité » • Maintien des effectifs de cadres techniques et montée en puissance d'une école des cadres • 9 millions d'euros de finances pour la Délégation Interministérielle aux Grands Evénements Sportifs • 5,5 millions d'euros pour la billetterie populaire des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 • 430 millions d'euros de l'Agence nationale du Sport <p>Situation du Comité National Olympique et Sportif Français :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le secrétaire général démis de ses fonctions • Accusations de management très autoritaire par la DG, de recrutements très orientés FFF • Couverture médiatique importante • Interventions de Denis Masegla sur le projet DAB+ et sur l'utilisation de la communication du CNOSF • CA du 22/09 reporté au 12/10 (nomination du nouveau secrétaire général à cette occasion) • Réunion à la FFJDA le 13/10 de certains acteurs du sport français <p>Actualités fédérales récentes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recrutements sur l'ensemble des secteurs de la fédération • Annonce aux joueurs de l'INSEP des réorganisations • Journée nationale du sport scolaire • Festival « demain le sport » • 2^{ème} étape « du stade vers l'emploi » à Cagnes-sur-Mer • Lancement du collectif des permaentrepreneurs • Jury du prix des mémoires d'étudiants • Lancement du projet PIC à Besançon • Accueil de l'ANPSS dans les locaux de la FFBaD <p>Actions futures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuite des recrutements dans les secteurs • RDV au COJO mercredi 5 octobre • Pose de la première pierre du PRISME à Bobigny • Journée paralympique le samedi 8 octobre • Restitution de l'étude du CNOSF sur les modèles économiques des fédérations • Yonex Internationaux de France de Badminton et préparation des événements annexes (dont le lancement de la fondation) <p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Point sur les ressources humaines</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mouvements : <ul style="list-style-type: none"> ◦ 8 départs depuis le début de l'olympiade ◦ 20 créations de poste et 10 remplacements ◦ Objectif de tendre vers 50 salariés à long terme <p>7 axes structurants de la politique en ressources humaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion administrative efficace, sécurisée et centralisée • Politique de recrutement • Suivi individualisé des salariés • Développement des compétences • Identification des besoins • Transmission aux organes dirigeants des informations • Travail sur d'autres axes pouvant garantir la réalisation de la stratégie en ressources humaines <p>Projets en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancement de l'offre HappyPal, permettant aux professionnels de bénéficier d'avantages sur une diversité de secteurs, services ou produits. Mise en place d'une communication interne. • Réaménagement du siège fédéral • Accord collectif sur la réorganisation du temps de travail 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Règlement intérieur • Révision de la charte de télétravail • Plan de formation : management / tutorat / formations • Sport en entreprise : créneau de badminton le midi <p>Maison du Badminton</p> <ul style="list-style-type: none"> • Relance en décembre 2020 du projet de construction de l'ensemble lié au Colisée à Tremblay-en-France et accélération en 2022 • Projet d'espace : <ul style="list-style-type: none"> ◦ De vie qui illustre les valeurs et les points forts du badminton ◦ De vie qui puisse retranscrire les ambitions du projet fédéral ◦ Modulaire dans le temps et adaptable ◦ Dont le modèle économique d'exploitation est positif et duplicable • Projection d'un site sur 4 étages avec possibilité de prestations pour tous, en termes de pratique et de restauration. <p style="text-align: right;"><i>Jérôme CAREIL, directeur technique national</i></p> <p>Mouvements de la direction technique nationale :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 4 départs • 2 arrivées actées, un changement de statut, des arrivants attendus, et un changement de mission <p>Contrat de développement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrat pluriannuel expirant en 2024 • Evaluation à venir avec l'Agence nationale du Sport d'ici le 06/11 • Vigilance à engager les actions dans le cadre prévu afin d'éviter d'avoir des fonds dédiés • Possibilité de faire évoluer les actions et les ventilations financières 	
	2/ Point d'information sur la performance sportive	
Performance sportive	<p style="text-align: center;"><i>Agnès CHACUN, élue en charge du haut-niveau sénior</i> <i>Jérôme CAREIL, Directeur Technique National</i> <i>Thierry SOLER, directeur de la performance sportive</i></p> <p>Point sur l'organisation liée au projet de performance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sur les 5 entraîneurs présents en début d'année, seul un reste à cette date, 3 quittant leurs fonctions et 1 changeant de missions au sein de l'organigramme fédéral pour convenance personnelle • Les budgets prévus lors de la présentation du projet de performance fédéral, validé en 2021 pour l'Olympiade, étaient élaborés sans les départs de ces entraîneurs • Problème d'optimisation du système <p>Actualités</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organisation des collectifs nationaux : une organisation spécifique pour les collectifs jeunes, une autre pour les collectifs séniors. • Orientations transversales et leviers à la performance <ul style="list-style-type: none"> ◦ Evaluation annuelle globale ◦ Outil d'analyse tactique – sportifs français / concurrence ◦ Suivi au quotidien des sportifs ◦ Préparation aux compétitions de référence ◦ Cela passe par l'arrivée : <ul style="list-style-type: none"> ▪ D'un sport scientist ▪ D'un analyste vidéo ▪ D'un préparateur physique • Evolution du plan individuel de performance <ul style="list-style-type: none"> ◦ Objectifs de progrès et de performance mieux fixés <ul style="list-style-type: none"> ▪ Intention différente en fonction de chaque objectif ◦ Niveau d'accompagnement différencié ◦ Meilleure cohérence du suivi à long terme des sportifs 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> Investissement dans du matériel spécifique afin d'augmenter la précision des données Nécessité d'une meilleure collaboration avec l'ensemble des acteurs de la performance afin d'améliorer le fonctionnement 	
	3/ Modification du règlement des championnats de France jeunes	
Vie sportive	<p style="text-align: right;"><i>Jules HARDUIN, vice-président vie sportive</i></p> <p>Autorisation des poussins à participer aux Championnats de France jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérimentation sur la saison précédente Rappel de la motivation initiale : manque de cohérence entre le fait qu'un U11 puisse participer à l'ensemble des compétitions dans les catégories supérieures tout au long de l'année, et que la participation aux Championnat de France jeunes lui soit interdite alors qu'il a gagné sa place. <p>Vote n°2 : autorisation des poussins à participer aux Championnats de France Jeunes</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Paires de doubles U13 et U15</p> <ul style="list-style-type: none"> Expérimentation sur la saison précédente Risque qu'un bon joueur soit isolé dans une ligue, ou qu'il y ait un nombre impair de joueurs d'un bon niveau Complicé d'imposer un partenaire beaucoup plus faible à un joueur qui prétend à obtenir une médaille Règle qui ne met pas en avant la performance sportive. <p>Vote n°3 : autorisation de constituer des paires de doubles U13 et U15 de ligues différentes</p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>3_Modifications_reglements_CdF_Jeunes_FFBA_D_note_Cex_221001-02.pdf</p>
	4/ Fondation et référentiel de mesure d'impact	
Performance sociale	<p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Lancement de la fondation</p> <p>Enjeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Permettre à la FFBA_D de porter son discours, ses actions auprès d'écosystèmes plus larges que celui de ses licenciés et du sport Créer un « véhicule juridique » connu des entreprises et attractif pour de nouvelles ressources Optimiser les leviers financiers de développement de la fédération Permettre le portage de projets impactants autour du badminton sans le leadership systématique de la FFBA_D 	<p>4.1 Proposition_ESSEC_fondation_FFBA_D_note_Cex_221001-02.pdf</p> <p>4.2 Proposition_pluricite_fondation_FFBA_D_note_Cex_221001-02.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Structure : fondation sous l'égide de la Fondation du Sport Français</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Création d'une fondation avec un comité exécutif à déterminer. Toutes les opérations passent par la fondation. ● Avantages : pas de structure juridique à créer, gestion financière déléguée, solidité fiscale, communication, rapidité, frais de gestion <ul style="list-style-type: none"> ◦ Avec un objectif central : être reconnu par les mécènes comme l'acteur de référence de la performance sociale dans le sport ◦ Possibilité d'atteindre une grande diversité de cibles <p>Proposition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Création de la fondation « 1PACTE Gagnant » <ul style="list-style-type: none"> ◦ Pas de lien immédiat avec le badminton pour s'ouvrir à de nouveaux acteurs ◦ Un lien évident ensuite, mais subtil, avec la fédération pour nos badistes ◦ Lancement officiel le jeudi 27 octobre, de 9h30 à 14h00 ● Gouvernance : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Représentants de la FFBaD élus ◦ Représentant de la Fondation du Sport Français ◦ DG de la FFBaD « interlocuteur administratif » avec la Fondation du Sport Français ◦ Représentants du monde sportif et de l'ESS <p><u>Vote n°4 : validation de la création de la fondation 1PACTE Gagnant</u></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstentions : 2 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><i>Partenariat académique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Missionner un intervenant crédible extérieur pour créer un outil, une méthodologie de mesure de l'impact social spécifique au sport et au badminton, et de valoriser financièrement le retour sur investissement ● Accréditer notre démarche par un intervenant extérieur reconnu ● Convaincre à terme du bien-fondé de cette démarche avec des résultats probants ● Crédibiliser notre démarche auprès de mécènes potentiels <p>Deux structures sont candidates à ce partenariat suite à la sollicitation de plusieurs agences : Pluricité et l'ESSEC. Après présentation des candidatures, le vote a lieu.</p> <p><u>Vote n°5 : validation du choix du partenaire dans le cadre du référentiel de mesure d'impact</u></p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>ESSEC : 9 Pluricité : 1 Abstentions : 4</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>L'ESSEC est donc sélectionné pour ce partenariat académique.</p> <p>Premier projet : Compo'Plume</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recyclage des volants plumes dans les clubs affiliés, les comités, les ligues et les pôles • Diagnostic et recensement des déchets créés par le badminton, et étude et création des filières de recyclages adaptées <p>Vote n°6 : accord de principe pour la finalisation du projet d'écoresponsabilité avec Compo'plume</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><i>NB : Mathieu MARIE s'est retiré du vote, estimant pouvoir générer un conflit du fait d'anciennes activités professionnelles.</i></p>	
5/ COMEBA		
<p>Relations avec les territoires</p>	<p style="text-align: center;"><i>Sylvain BENAIN, élu en charge des relations internationales</i></p> <p>Renouvellement à la COMEBA</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le mandat du conseil d'administration de la « Confederation of Mediterranean Badminton » se terminant, les élections auront lieu en fin d'année. A ce jour, aucun Français ne siège dans ce CA. • Sylvain BENAIN propose sa candidature et demande le soutien de la FFBaD pour déposer sa candidature. <p>Vote n°7 : validation de la candidature de Sylvain BENAIN au conseil d'administration de la COMEBA</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 10 / Contre : 0 / Abstentions : 4 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
6/ Ressources humaines bénévoles		
<p>Direction générale</p>	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>Réorganisation du secteur vie sportive</p> <p>Le vice-président à la vie sportive propose de nommer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nathalie HUET en tant qu'élue référente sur les équipements, • Lionel GRENOUILLET en tant que chargé de mission sur les pratiques compétitives, • Magali GODIN en tant que chargée de mission sur la réforme des compétitions vétérans, • Robin NICOLLET en tant que chargé de mission sur la réforme du classement, • Jules HARDUIN en tant qu'élue référent sur la réforme des compétitions jeunes. 	<p>6_Reorganisation_Vie_sportive_FFBaD_note_Ce x_221001-02.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p><u>Vote n°8</u> : nomination de Nathalie HUET en tant qu'élue référente sur les équipements</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 12 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Sarah GRAMMATYKA, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><u>Vote n°9</u> : nomination de Lionel GRENOUILLET en tant que chargé de mission sur les pratiques compétitives</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 12 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Sarah GRAMMATYKA, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 11 / Contre : 1 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><u>Vote n°10</u> : nomination de Magali GODIN en tant que chargée de mission sur la réforme des compétitions vétérans</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 12 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Sarah GRAMMATYKA, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 9 / Contre : 2 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><u>Vote n°11</u> : nomination de Robin NICOLLET en tant que chargé de mission sur la réforme du classement</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><u>Vote n°12</u> : nomination de Jules HARDUIN en tant qu' élu référent sur la réforme des compétitions jeunes</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 12 / Contre : 1 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p>Suite à la réorganisation des secteurs, le président propose la nomination de Julien LAFFAY en tant que vice-président en charge de l'évènementiel.</p> <p><u>Vote n°28</u> : nomination de Julien LAFFAY en tant que vice-président en charge de l'évènementiel</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><i>NB : personnellement concerné, Julien LAFFAY n'a pas pris part au vote.</i></p> <p>Rémunération du président Le président explique à l'occasion de ce conseil exécutif qu'il arrêtera ses activités professionnelles dans le monde académique au 1^{er} novembre. Il annonce qu'il fera une demande de changement de rémunération pour les deux derniers mois de l'année 2022, en rejoignant le plafond autorisé par les statuts fédéraux (2 000 € nets mensuels). Mathieu MARIE sera chargé de la saisine de la commission éthique et déontologie pour demander l'avis concernant cet avenant à la rémunération du président.</p>	
	7/ Situation financière	
Finances & Economies du badminton	<p style="text-align: right;"><i>Audrey BARON, trésorière générale adjointe</i></p> <p>Evolution licences et affiliations</p> <ul style="list-style-type: none"> • A date, les licences sont en augmentation de plus de 7 % par rapport à 2019-2020, et de 25 % par rapport à 2021-2022, à un peu plus de 108 000 licences au 30 septembre 2022. • Le nombre de clubs est de 1 868. <p>Situation au 31 août et atterrissage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au 31 août, la fédération est excédentaire de plus d'1 million d'euros. Cependant, les charges liées aux Yonex Internationaux de France ne sont pas encore intégrées, contrairement à certaines recettes déjà perçues. • Sur une base de 200 000 licenciés, l'atterrissage de la saison serait un déficit de 340 000 € (820 000 € annoncés dans le budget prévisionnel). La masse salariale sera notamment un peu plus faible que prévue du fait du retard dans certains recrutements. • L'atteinte des 200 000 licences conditionnent également l'équilibre du budget 2023. <p>Des points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses de fonctionnement général sur l'ensemble des secteurs • Différents contrats avec l'ANS : nécessité de mobiliser des fonds fédéraux et risque sur les fonds dédiés (en particulier sur les fonds liés à la performance sociale) • YIFB : budget maîtrisé mais impact négatif de 80 000 € des revenus marketing de 2021 non pris en charge par la BWF à cause du COVID. 	
	8/ Réaménagement du siège fédéral	
Direction générale	<p style="text-align: right;"><i>Eric SALANOUBAT, directeur général</i></p> <p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accueil des nouveaux salariés (plus de 20) dans de bonnes conditions • Améliorer les conditions de travail, favoriser la flexibilité, le partage en lien avec le télétravail • Optimiser les espaces non utilisés • Rendre notre siège plus accueillant et dissocier les lieux de stockage des lieux de travail <p>Projet proposé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des espaces plus accueillants • Une décoration épurée • Des bureaux partagés plus flexibles • Des salles de réunion plus aérées et une cafétéria plus fonctionnelle • Des bureaux aux couleurs de la fédération, simples et avec des 	8_PPT_réaménagement _siège_fédéral_FFbaD_ note_Cex_221001-02.pdf

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>sièges ergonomiques</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des casiers fermés avec des jardinières dans chaque bureau • Certains meubles conçus avec des plumes de volants • Des fauteuils et des cabines acoustiques pour permettre de s'isoler pour des temps de travail spécifiques (visioconférences, ...) • Environ un mois de travaux afin de déménager et de réaménager l'ensemble des salles • Demande de validation de budget de 120 000 € maximum <p>Vote n°13 : validation de l'enveloppe financière pour le réaménagement du siège fédéral</p> <p>Résultat du vote : 13 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	9/ Yonex Internationaux de France de Badminton	
<p>Événementiel</p>	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, élu en charge de l'événementiel</i></p> <p>Informations générales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calendrier international 2023 publié avec maintien des YIFB la même semaine. Orléans Masters en semaine 14 en 2023, puis en semaine 10 en 2024 • Echanges institutionnels avec la finalisation du dossier qui sera déposé à l'Agence nationale du Sport. Echanges avec la mairie de Paris sur la tribune amovible, la relation avec le PSG handball, ... • Tribune amovible indisponible, pas de tournoi jeunes cette année, match du PSG handball le 21 octobre, ayant un fort impact sur le plan du montage de la salle • 2 matches du PSG football au Parc des Princes voisins dans la semaine, avec un fort impact sur les hébergements • Communication avec des actions digitales, ainsi que sur RMC, 20 minutes, sur des affichages proposés par la mairie de Paris, et par l'organisation d'une conférence de presse • Diffusion TV avec L'Equipe Live sur un court à partir du jeudi et sur Sport en France pour des rediffusions • Marketing : tournoi le mardi soir, vente de chevalets, chevalet virtuel pour une entreprise de paris en ligne, et autres propositions complémentaires • Pas de fanzone du fait des travaux dans Coubertin mais des animations et des mini-stands installés dans des espaces publics libres • Actions pour le développement durable : base sur les actions de 2021, avec des actions supplémentaires sur le tri des déchets et la proposition d'une alimentation écoresponsable • Bénévoles : présence de Louis Knusmann (COJOP), demande de cadeaux pour les bénévoles et dotation envoyée à Yonex • Gestion autonome de la buvette par le prestataire, avec aide de bénévoles, en échange d'une réversion du chiffre d'affaires en direction de la fédération • Hébergement organisé pour les différents acteurs, à part les délégations qui n'avaient pas encore envoyé leurs demandes • Au niveau budgétaire, le risque principal dépend de la volatilité des cours entre l'Euro et le Dollar, qui nous est à ce jour défavorable <p>Billetterie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Légèrement en retard au 26 septembre par rapport aux années 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	précédentes (186 000 €) <ul style="list-style-type: none"> Taux de remplissage de 31 %, contre 33 % à la même date en 2019 	
	10/ Compétitions nationales et internationales	
Événementiel	<p style="text-align: right;"><i>Julien LAFFAY, élu en charge de l'événementiel</i></p> <p>Point sur les compétitions internationales</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation de la politique billetterie des Championnats d'Europe par Equipe Mixte 2023 à Aire-sur-la-Lys : évolution des charges de préparation de l'événement Succès des 3 nouveaux tournois de la saison : International Challenge à Nantes, Futur Series Nouvelle Aquitaine à Pessac, International Challenge à La Réunion. Les trois se sont réengagés pour une nouvelle édition Les Orléans Masters passent en Super 300. Le calage des dates des compétitions est fait en attente de confirmation de la salle dans certaines situations. L'ensemble de ces événements a un impact fort sur l'équipe événementielle, les officiels techniques et l'équipement fédéral. <p>Informations pour les championnats de France</p> <ul style="list-style-type: none"> Toujours pas d'hôte pour les Championnats de France Jeunes 2023 Pas d'ouverture des candidatures pour les Championnats de France Jeunes, Vétérans et la finale du Top 12 pour 2024 Le club de Fos-sur-Mer se porte candidat à l'accueil des Championnats de France Séniors 2024. Les dates des Championnats de France sont proposées pour la saison 2023-2024. <p>Vote n°14 : validation de la candidature du club de Fos-sur-Mer pour l'organisation des Championnats de France Elite 2024</p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 12 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Sarah GRAMMATYKA, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p style="text-align: center;">Pour : 9 / Contre : 0 / Abstentions : 3</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	<p>10.1_Formats_de_comp etition_CdF2024_FFBaD_Cex_221001-02.pdf</p> <p>10.2_Procedure_candidature_CdF2024_FFBaD_Cex_221001-02.pdf</p> <p>10.3_Analyse_candidature_CdF_Elite2024_FFBaD_Cex_221001-02.pdf</p>
	11/ Certificats médicaux	
Performance sociale	<p style="text-align: right;"><i>Henri GUERMONT, médecin fédéral</i></p> <p>Nécessité d'acter les modalités de délivrance de la licence par rapport aux problématiques de santé</p> <ul style="list-style-type: none"> La loi sur la démocratisation du sport en France (mars 2022) laisse la possibilité aux fédérations de décider du maintien du certificat médical pour une licence adulte. La commission médicale propose le maintien du certificat médical dans les conditions de la saison 2021-2022. Le conseil exécutif doit acter de la décision de maintien, ou pas, des modalités en l'état. <p>Vote n°15 : maintien des conditions actuelles de présentation d'un certificat médical pour les majeurs lors de la prise de licence et de son renouvellement</p> <p style="text-align: center;"><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p>	<p>12_Certificat_medical_questionnaire_santé_FFBaD_note_Cex_221002-01.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstentions : 2 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°16 : validation des modifications du règlement médical liées au certificat médical et au questionnaire de santé (articles 4.1.1 et 4.1.3)</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 12 / Contre : 0 / Abstentions : 2 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°17 : validation du questionnaire de santé pour les majeurs</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 14 / Contre : 0 / Abstention : 0 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	12/ Actualités sur Paris 2024	
<p>JOP 2024</p>	<p style="text-align: right;"><i>Gilles CASTILLON, vice-président Paris 2024</i></p> <p>Ambassadeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Journée des ambassadeurs à l'occasion des YIFB, afin de leur permettre de s'appropriier les opportunités liées aux Jeux de 2024 • Lancement officiel d'un plan d'action territorial • Le parcours de la flamme passera par 2 lieux emblématiques du badminton, parmi les 9 proposés par le secteur en lien avec la commission culture. Les porteurs respecteront un processus de sélection. • Plus de 700 candidatures de volontaires, 400 profils ont été proposés au COJO pour la suite en prenant en compte les enjeux de mixité. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Proposition aux volontaires non-sélectionnés d'être candidats via le programme général de volontaires • 48 sites ont été listés en tant que Centre de Préparation des Jeux (CPJ) <ul style="list-style-type: none"> ◦ Objectif de créer une émulation autour du badminton au niveau local en amont et pendant les Jeux • Journée Paralympique le samedi 8 octobre à Paris (Place de la Bastille): présence d'un stand fédéral, et organisation de démonstrations par plusieurs parabadistes • Signature d'un accord pour étendre le label Terre de Jeux aux clubs affiliés qui le souhaitent • Première action dans le cadre de l'Olympiade Culturelle lors des Championnats de France Séniors à Rennes <p>Billetterie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pas de billetterie directe • La fédération pourra, cependant, faire des commandes de billets à prix coûtant pour les épreuves de badminton pour des acteurs de la fédération. Les besoins devront être exprimés pour le 21 novembre. • Le prix des billets pour chaque session a été annoncé : de 24€ à 320€. 	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	13/ Commissions	
Administration & Animation d'équipe	<p style="text-align: right;"><i>Sarah GRAMMATYKA, secrétaire générale</i></p> <p>Il a été constaté une démobilisation importante et des difficultés de gestion dans certaines commissions. Dans une fédération qui a connu un fort renforcement du point de vue des professionnels, le débat est ouvert sur la place des commissions au sein de la FFBaD, à la fois comme levier d'engagement de la communauté et comme source de réflexions et de propositions. Il semble important de remobiliser les acteurs en reprecisant le périmètre de leurs contributions, et de mettre fin à certaines commissions au regard de la situation.</p> <p>Par ailleurs, eu égard à la réorganisation des secteurs opérés avant l'été, des nominations sont soumises au vote.</p> <p><u>Vote n°18 : validation de la dissolution de la commission vie sportive</u></p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 7 / Contre : 2 / Abstentions : 5</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><u>Vote n°19 : évolution de la sous-commission ICN en commission</u></p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p><u>Vote n°20 : nomination de Lionel GRENOUILLET en tant que responsable de la commission ICN</u></p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 11 / Contre : 2 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><u>Vote n°21 : nomination de Yohan PENEL en tant que représentant du conseil exécutif à la commission ICN</u></p> <p style="padding-left: 40px;"><u>Résultat du vote</u> : 13 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE et Béatrice PANIZZA)</p> <p style="padding-left: 40px;">Pour : 11 / Contre : 1 / Abstention : 1</p> <p>La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p><i>NB : personnellement concerné, Yohan PENEL n'a pas pris part au vote.</i></p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<p>Vote n°22 : évolution de la sous-commission haut niveau du secteur performance sportive en commission</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p> <p>Vote n°23 : validation de la dissolution de la sous-commission évènements nationaux et internationaux</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 3 / Contre : 2 / Abstentions : 9 La proposition est adoptée à la majorité.</p> <p>Vote n°24 : remplacement de Alicia RICHARD MALOUMIAN, membre démissionnaire de la commission fédérale d'appel, par Valentin ROTKOPF</p> <p><u>Résultat du vote</u> : 14 votants (Audrey BARON, Sylvain BENAÏN, Gilles CASTILLON, Agnès CHACUN, Malice DEVERGIES, Sarah GRAMMATYKA, Henri GUERMONT, Jules HARDUIN, Julien LAFFAY, Franck LAURENT, Laurence LE COUËDIC, Mathieu MARIE, Béatrice PANIZZA et Yohan PENEL)</p> <p>Pour : 13 / Contre : 0 / Abstention : 1 La proposition est adoptée à l'unanimité.</p>	
	14/ Réforme de la gouvernance	
<p>Direction générale</p>	<p style="text-align: right;"><i>Yohan PENEL, président</i></p> <p>La loi visant à démocratiser le sport en France, votée en mars 2022, a des impacts majeurs sur les politiques fédérales qui s'ajoutent à l'évolution des textes fédéraux déjà engagée dans le cadre du projet fédéral :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des règles de parité dans les instances dirigeantes des fédérations sportives et des organes déconcentrés régionaux, avec une parité intégrale attendue • Obtention de l'agrément, liée à la vérification de sa capacité « à participer à la mise en œuvre de la politique publique du sport » • Rémunération du président • Modification de la constitution des assemblées générales électives, où les clubs devront représenter au moins 50 % des voix et 50 % des votants, ainsi que de la constitution du conseil exécutif : <ul style="list-style-type: none"> ◦ Des places réservées aux sportifs de haut niveau (SHN) ◦ Entraîneurs et arbitres devront aussi être représentés. ◦ Les postes fléchés (médecin, SHN, OT, entraîneurs) devront représenter un maximum de 25 % des voix et des membres du conseil exécutif, avec respect de la parité absolue ◦ Mise en application au 1^{er} janvier 2024 • Inclusion de la reconversion et de l'accompagnement professionnels parmi les thèmes abordés par le projet de performance fédéral des fédérations • Limitation du nombre des mandats à la présidence des fédérations sportives agréées et organes régionaux (3 mandats) 	<p>14.1_Loi_democratisatio n_sport_France_FFBaD note_Cex_221001-02.pdf</p> <p>14.2_Webinaire_CDES_ FFBaD_Cex_221001- 02.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	<ul style="list-style-type: none"> • Transparence financière et honorabilité des responsables de mouvements sportifs • Association d'une ligue ou d'un comité sportif d'outre-mer à la fédération régionale/continentale de la même discipline <p>La mise en conformité par rapport à ces obligations devra passer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des modifications des statuts, • Des modifications du règlement intérieur. <p>Cette réforme de la gouvernance devra à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Permettre une majorité, • Garantir une pluralité de points de vue, • Respecter la représentation des publics fléchés, • Respecter la parité, • Ne pas comprendre trop de membres, • Prendre en compte le format de l'élection (plus de 2 000 électeurs). <p>Le groupe de travail dédié devra formuler des propositions sur l'ensemble de ces questionnements.</p>	
	15/ Questions diverses	
	<p>Une question au sujet de la présence de joueurs russes et biélorusses dans les interclubs nationaux a été posée. Dès mars 2022, la question avait déjà été soulevée et il avait été conclu, avec les services juridiques du CNOSF, que les joueurs représentaient alors leur club et non leur pays (lesquels sont à ce jour exclus des compétitions internationales par le CIO, la BWF et BEC). Le président va requestionner la position du ministère des sports et du ministère des affaires étrangères à ce sujet.</p>	

Fin de la séance : 13h10

Mathieu Marie
Secrétaire général adjoint de la FFBaD